

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le six avril, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BADAIRE, Maire.

PRÉSENTS	ABSENTS	POUVOIR à
Jean-Claude BADAIRE		
Michelle PRUNEAU		
Yves CAHUZAC		
Didier ALESSANDRONI		
	Jean-Claude BERGEVIN	
Renaud DELANNOY		
Patrick DUVEAU		
Mauricette ODRY		
Gilles RALICHON		
Jean-Michel VETOIS		
	Murielle VILLATTE	
Date de la convocation	Date d'affichage	Secrétaire de séance
01 Avril 2021	01 Avril 2021	Mauricette ODRY

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 22 Mars 2021 :

Il est donné lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 22 Mars 2021 qui est adopté à l'unanimité sans observation.

2021 – 04-06-01 - COMPTE DE GESTION COMMUNE 2020

Le conseil, après en avoir délibéré, déclare que le compte de gestion de la commune, présenté par le Trésorier de Sully sur Loire, pour l'exercice 2020, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité

Et ont, au registre, signé tous les conseillers présents.

2021 – 04-06-02 - COMPTE DE GESTION EAU ET ASSAINISSEMENT 2020

Le conseil, après en avoir délibéré, déclare que le compte de gestion du service de l'eau et de l'assainissement, présenté par le Trésorier de Sully sur Loire, pour l'exercice 2020, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité

Et ont, au registre, signé tous les conseillers présents.

2021 – 04-06-03 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE DE 2020

Monsieur le Maire présente et commente les Compte Administratif 2020 pour la Commune, puis se retire. Le Conseil, après en avoir délibéré, hors de la présence de Monsieur BADAIRE Jean-Claude, Maire, et sous la présidence de Madame PRUNEAU Michelle, doyenne d'âge, vote à l'unanimité le compte administratif de la Commune qui peut se résumer ainsi à la clôture de l'exercice :

- **COMMUNE** :

Fonctionnement : **Excédent : 205 000.42 €**
Investissement : **Excédent : 14 740.93 €**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité
Et ont, au registre, signé tous les conseillers présents.

2021 – 04-06-04 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT DE 2020

Monsieur le Maire présente et commente le Compte Administratif 2020 pour le service Eau et Assainissement, puis se retire.

Le Conseil, après en avoir délibéré, hors de la présence de Monsieur BADAIRE Jean-Claude, Maire, et sous la présidence de Madame PRUNEAU Michelle, doyenne d'âge vote à l'unanimité le compte administratif du service eau et assainissement qui peut se résumer ainsi à la clôture de l'exercice :

- **Service EAU et ASSAINISSEMENT**

Fonctionnement : **Excédent : 155 638.34 €**
Investissement : **Excédent : 250 065.40 €**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité
Et ont, au registre, signé tous les conseillers présents.

2021 – 04-06-05 - AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 en 2021 : BUDGET COMMUNE

Le compte administratif 2020 de la commune présentant un **excédent de fonctionnement de 205 000.42 €** et un **excédent d'investissement de 14 740.93 €**.

Le Conseil décide d'affecter la somme de **14 740.93 € au compte 001 en investissement**, la somme de **175 000.42 € au compte 002 en fonctionnement**, et la somme de **30 000.00 € au compte 1068 en investissement** du Budget Primitif 2021.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité
Et ont, au registre, signé tous les conseillers présents.

2021 – 04-06-06 - AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 en 2021 : BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le compte administratif 2020 de l'eau et assainissement présentant un excédent de fonctionnement de **155 638.34 €** et un excédent d'investissement de **250 065.40 €**.

Le Conseil décide d'affecter la somme de **155 638.34 € au compte 002 en fonctionnement**, et la somme de **250 065.40 € au compte 001 en investissement** du Budget Primitif 2021.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité
Et ont, au registre, signé tous les conseillers présents.

2021 – 04-06-07 - BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2021

Monsieur le Maire présente le **budget primitif 2021** de la **Commune**, qui se résume ainsi :

- Fonctionnement dépenses et recettes : **440 691.37 €**

- Investissement dépenses et recettes : **298 663.66 €**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité

Et ont, au registre, signé tous les conseillers présents.

2021 – 04-06-08 - BUDGET PRIMITIF EAU ET ASSAINISSEMENT 2021

Monsieur le Maire présente le **budget primitif 2021 Eau et Assainissement**, qui se résume ainsi :

- Fonctionnement dépenses et recettes : **240 256.30 €**
- Investissement dépenses et recettes : **341 316.70 €**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité

Et ont, au registre, signé tous les conseillers présents.

2021 – 04-06-09 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2021

Après en avoir délibéré, le conseil décide d'augmenter le taux des taxes directes TFB et TFNB qui sont fixés comme suit pour l'année 2021 :

- Taxe Foncière Bâti : 33.48 %
- Taxe Foncière Non Bâti : 41.59 %

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité

Et ont, au registre, signé tous les conseillers présents.

2021 – 04-06-10 - TABLEAU DES SUBVENTIONS 2021 :

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les propositions de subventions pour l'année 2021 ont été présentées au sein des différentes commissions communales, puis examinées par la Commission des Finances.

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des subventions à verser pour l'année 2021.

ASSOCIATIONS ORGANISMES	MONTANT 2021
LIGUE NATIONALE CANCER	150 €
LES PAPILLONS BLANCS	100 €
SOINS à DOMICILE (SSIAD)	150 €
CROIX ROUGE FRANCAISE	50 €
SHOL Société Horticole Orléans	70 €
SNADS2	50 €
SULLY-ESPOIR	125 €
MARATHON DE L'ESPOIR	125 €
ASSOCIATION PATRIOTIQUE	200 €
SAPEURS POMPIERS	200 €
COOPÉRATIVE SCOLAIRE	200 €
SOUVENIR FRANCAIS	50 €
CŒURS ENDORMIS	150 €
COMITÉ DES FETES	300 €
TOTAL	1 920 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** les subventions inscrites dans le tableau.
DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2021

2021 – 04-06-11 – DEMANDE D'AIDE FINANCIERE :

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'une famille a déposé une demande de participation financière pour une prise en charge partielle d'une facture d'eau, d'un montant de 418.53 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ÉMET un avis favorable à cette demande d'aide financière, à hauteur de 171.15 €.
- DIT que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2021.

INFORMATIONS DIVERSES

Bibliothèque :

La bibliothèque va être vendue au prix de 37 500 €, les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

Déchetterie :

Pour rappel, le site des déchets verts restera fermé jusqu'à la fin des travaux de l'antenne de téléphonie mobile.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H00.

BADAIRE J-Claude Maire	PRUNEAU Michelle 1 ^e Adjointe	CAHUZAC Yves 2 ^{ème} Adjoint	ALESSANDRONI Didier Conseiller Municipal
BERGEVIN Jean-Claude Conseiller Municipal	DELANNOY Renaud Conseiller Municipal	DUVEAU Patrick Conseiller Municipal	ODRY Mauricette Conseillère Municipale
ABSENT			
RALICHON Gilles Conseiller Municipal	VETOIS Jean-Michel Conseiller Municipal	VILLATTE Murielle Conseillère Municipale	
		ABSENTE	